



## **FICHE DESCRIPTIVE D'ACTIVITES**

### **1- L'animateur prépare un projet d'animation**

**1-1** - L'Animateur s'inscrit dans le projet de la structure

Aménage l'espace de pratique

Organise l'accueil des participants

Prend en compte le public concerné

Evalue le niveau de motivation des publics

**1-2** - L'Animateur prépare un cours

Elabore des objectifs adaptés aux besoins et aux attentes des pratiquants

Opère les choix musicaux adaptés

Fait la relation entre la technique, la pratique et la culture de la discipline

### **2 - Il anime un Cours**

**2-1** - L'Animateur accueille les participants

Adapte son niveau de communication au public.

Formule des consignes adaptées

**2-2-** L'Animateur encadre le groupe dans un souci de sécurité des pratiquants

Dirige l'échauffement en rapport avec les objectifs du cours

Propose des situations ludiques

Propose des situations en relation musique, mouvement

Respecte les objectifs techniques fixés pour chaque niveau et propose des exercices adaptés

Met les participants en situation d'apprentissage

Démontre les séquences techniques de base et les gestes fondamentaux avec justesse et un vocabulaire adapté

Analyse les points critiques d'un mouvement

Élabore des déplacements

Structure des enchaînements

**2-3** - Il développe la sensibilité et l'esprit critique dans l'expression dansée

Sensibilise à l'écoute musicale (rythme et musicalité)

Informe sur les différents styles

Sollicite l'imaginaire des participants

Il suscite la créativité des participants



**2-4** - Il prend en compte le public  
Encourage les efforts des pratiquants.  
Prend de l'intérêt à chacun  
Réajuste son action

**2-5** – Il préserve et maintient les capacités physiques  
Repère les points critiques d'un mouvement  
Prend les décisions d'urgence qui s'imposent  
Repère les problèmes émergents

**2-6** - Il évalue son action avec le responsable  
Ajuste ses objectifs  
Maîtrise son attitude émotionnelle.

### **3 - Il participe à la préparation et au déroulement d'un spectacle, d'une compétition**

**3-1-** L'animateur Intègre un projet Chorégraphique  
L'animateur prépare ses participants à la chorégraphie  
Il propose des chorégraphies simples  
Participe aux éléments d'une régie simple (éclairage, son, décors...)

**3-2-** L'animateur participe à l'encadrement des compétiteurs  
Fait répéter les enchaînements  
Apporte sa contribution à l'accompagnement des compétiteurs  
Appréhende la réglementation des compétitions.

### **4 - Il participe à la vie et à l'organisation de la structure**

**4-1-** Il participe à la promotion de sa structure  
Il explique les actions de la structure

**4-2-** Il Se situe dans l'organigramme de la structure  
Il est capable de situer ses fonctions et le rôle de chacun dans la structure  
Collabore à l'élaboration de projets en concertation avec son responsable

**4-3-** Il inscrit son action dans le cadre de la structure  
Il peut participer à la programmation des activités de la structure  
Participe à la vie administrative de la structure.  
Fait appliquer le règlement intérieur de la structure dans le cadre de son intervention.